

COMPOSITION

30% et plus : agents de blanchiments chlorés, désinfectants.
 Contient : Sodium dichloroisocyanurate dihydrate CAS 51580-86-0 à 80 % (m/m) soit 45% de chlore actif
 Chaque comprimé libère 1.5 gr de Chlore actif

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Aspect : Pastille comprimée
 Couleur : Blanc
 Odeur : Chlorée
 Poids : 3.33 gr

CARACTERISTIQUES CHIMIQUES

pH (10 g/l) à 25°C : 6

CONDITIONNEMENT

Contenance	Emballage	Quantité cartons par palette	Quantité pots par palette
Pot de pastille de 500 grs (environ 150 pastilles)	12 x 500 gr	60 ou 72 Cartons	720 ou 864 pots
Pot de pastille de 1000 grs (environ 300 pastilles)	6 x 1000 gr	60 ou 72 Cartons	360 ou 432 pots

NORMES

BACTERICIDE : Norme EN 1040-EN1276-EN13697
 FUNGICIDE : Norme EN 1275-EN1650-EN13697
 SPORICIDE : Norme EN 13704
 VIRUCIDE : Norme EN 14476

Réglementation EGALIM

« Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement » TP2 et TP4

DILUTION :

Pour un entretien préventif 1 pastille dans 10 litres d'eau.
 L'eau tiède accélère la dissolution de la pastille.
 Selon utilisation se reporter au tableau ci-dessous (feuille annexe)

PROPRIETE :

Désinfection des locaux, poubelles, sols, sanitaires, ...
 Utilisé pour le blanchiment du linge.
 Nettoyage et désinfection divers.
 Désinfecter votre surface de façon habituelle.

SECURITE

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Eviter de respirer les poussières.
 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 Eviter le rejet dans l'environnement.
 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/unéquipement de protection des yeux/visage.
 EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTI POISON ou un médecin en cas de malaise.
 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
 Continuer à rincer.
 Rincer la bouche.
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
 Recueillir le produit répandu.
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Eliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale.
 Utiliser les produits biocides avec précaution. Avant toutes utilisations, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.



ACTIVITE DESINFECTANTE DE PASTILLES CONTENANT DU SDICPoids d'une pastille
% de chlore actif3,3 grammes
45%

Normes	Conditions de l'essais	Concentration exprimée en % de chlore actif	Pour 1 litre il faut (en nbre de pastille)	Pour 10 litres il faut (en nbre entier de pastilles)
ACTIVITE BACTERICIDE				
EN 1040	5 min 20°C	0,0036%	0,02	1
EN 1276	Conditions de propreté 5 min 20°C	0,0072%	0,05	1
	Conditions de saleté 5 minutes 20°C	0,0720%	0,46	5
EN 13697	Conditions de propreté 5 min	0,0390%	0,25	3
	Conditions de propreté 15 min	0,0260%	0,17	2
	Conditions de saleté 5 minutes	0,1300%	0,84	9
	Conditions de saleté 15 minutes T° ambiante	0,0780%	0,50	5
ACTIVITE FONGICIDE				
EN 1275	15 min 20°C	0,0360%	0,23	3
EN 1650	Conditions de propreté 5 minutes 20°C	0,0360%	0,23	3
	Conditions de saleté 5 minutes 20°C	0,1800%	1,16	12
EN 13697	Conditions de propreté 15 min	0,0780%	0,50	6
	Conditions de saleté 15 minutes T° ambiante	0,1300%	0,84	9
ACTIVITE SPORICIDE				
EN 13704	60 minutes	0,0390%	0,25	3
	15 minutes 20°C	1,0400%	6,71	70
ACTIVITE VIRUCIDE				
EN 14476	Conditions de saleté 15 min 20°C	0,2500%	1,61	17

